

Chargé de travaux en réseaux électriques aériens et souterrains

RNCP24673 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255s
Formacode(s)	24086, 24089, 24016
Code(s) ROME	F1605
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	21/11/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chargé de travaux en réseaux électriques aériens et souterrains encadre et réalise les travaux d'installation de réseaux de distribution d'énergie électrique haute tension (HTA) et basse tension (BT) ainsi que d'éclairage public. En amont de la mise en œuvre des réseaux, il prépare et organise son chantier à partir du dossier d'exécution et des consignes de son responsable. Il encadre ensuite son équipe constituée de deux à trois personnes pour effectuer les travaux et s'assure du bon déroulement du chantier. Il est le responsable de la sécurité sur le chantier et rend compte de ses activités.

Sur les ouvrages aériens, avec son équipe il arme les supports, pose ou dépose les poteaux, déroule, ancre, tire, et règle les câbles et conducteurs, il met en place et connecte les équipements, les appareillages de coupure et transformateurs. Il assure les branchements d'abonnés sur les coffrets en limite de propriété ou en façade d'immeubles.

Pour les ouvrages souterrains et en émergences, il réalise avec son équipe le déroulage et à la pose des câbles dans les tranchées. Il raccorde les émergences et les branchements d'abonnés. Pour les installations d'éclairage public, il met en place avec son équipe les mâts et les foyers lumineux. Il raccorde ensuite les armoires de commande et de protection alimentées par le réseau d'énergie.

Le chargé de travaux en réseaux électriques aériens et souterrain travaille en autonomie et il est responsable de son équipe. Il rend compte à son supérieur de son activité, des problèmes ou des travaux imprévus lors du déroulement du chantier. Il est le garant de la qualité de la réalisation, du respect du planning et effectue les rapports d'activité journaliers ou hebdomadaires.

L'emploi s'exerce sur des chantiers en extérieur. Pour les réseaux aériens, le chargé de travaux travaille en hauteur, il maîtrise les différents moyens d'ascension aux supports. Il s'assure que son équipe respecte les règles de sécurité et utilise les équipements de protection collectifs (EPC) et les équipements de protection individuelle (EPI). Il effectue les opérations hors tension ou sous tension suivant l'ordre de travail, avec une habilitation électrique délivrée par son employeur.

Son activité s'exerçant dans l'environnement de la voie publique, il doit s'assurer de la bonne mise en œuvre de la signalisation temporaire. Il communique avec les différents acteurs du chantier ; clients exploitant, ses responsables,

les autres corps d'état, les usagers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser des travaux sur des réseaux électriques basse tension aériens et encadrer une équipe
Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'un réseau aérien basse tension.
Construire ou modifier un réseau basse tension aérien et gérer son équipe.
Réaliser des branchements électriques issus d'un réseau basse tension aérien et gérer son équipe.
2. Réaliser des travaux sur des réseaux électriques basse tension souterrains et en émergences et encadrer une équipe
Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'un réseau basse tension souterrain.
Construire ou modifier un réseau basse tension souterrain, raccorder les émergences et gérer son équipe.
3. Réaliser des travaux sur des réseaux électriques haute tension (HTA) aériens et souterrains et encadrer une équipe
Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'un réseau haute tension (HTA).
Construire ou modifier un réseau haute tension (HTA) aérien et gérer son équipe.
Construire ou modifier un réseau haute tension (HTA) souterrain et gérer son équipe.
4. Réaliser des travaux sur des réseaux électriques basse tension d'éclairage public et encadrer une équipe
Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'éclairage public basse tension.
Construire ou modifier un réseau basse tension d'éclairage public et gérer son équipe.

Blocs de compétences

RNCP24673BC01 — Réaliser des travaux sur des réseaux électriques basse tension aériens et encadrer une équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'un réseau aérien basse tension.
Construire ou modifier un réseau basse tension aérien et gérer son équipe.
Réaliser des branchements électriques issus d'un réseau basse tension aérien et gérer son équipe.

RNCP24673BC02 — Réaliser des travaux sur des réseaux électriques basse tension souterrains et en émergences et encadrer une équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'un réseau basse tension souterrain.
Construire ou modifier un réseau basse tension souterrain, raccorder les émergences et gérer son équipe.

RNCP24673BC03 — Réaliser des travaux sur des réseaux électriques haute tension (HTA) aériens et souterrains et encadrer une équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'un réseau haute tension (HTA).
Construire ou modifier un réseau haute tension (HTA) aérien et gérer son équipe.
Construire ou modifier un réseau haute tension (HTA) souterrain et gérer son équipe.

RNCP24673BC04 — Réaliser des travaux sur des réseaux électriques basse tension d'éclairage public et encadrer une équipe

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et organiser un chantier de construction ou de modification d'éclairage public basse tension.
Construire ou modifier un réseau basse tension d'éclairage public et gérer son équipe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises de TP possédant une activité réseaux électriques.
Les entreprises spécialisées dans un secteur d'activité (éclairage public, réseaux souterrains).
Les collectivités territoriales (éclairage public).
Les entreprises de production et distribution d'énergie électrique (EDF, ERDF, ELD, Entreprises locales de distribution

d'électricité).

Les agences de travail temporaire.

La construction ferroviaire et les réseaux de communication ne font pas partie de ce secteur d'activité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le chargé de travaux en réseaux électriques aériens et souterrains, monteur en réseaux de distribution électrique, monteur de lignes aéro-souterraines, électricien de lignes et réseaux, électricien d'éclairage public.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour la tenue de l'emploi, l'employeur doit délivrer au salarié, après qu'il a suivi une formation à la prévention des risques correspondants :

- une habilitation B2V, H2V sur les ouvrages de distribution d'énergie électrique (articles R. 4544-3, R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail complétés par l'arrêté du 19 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1989 portant approbation d'un recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique) ;
- une habilitation B2V, BR, sur les installations d'éclairage extérieur (articles R. 4544-3, R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail) ;
- une habilitation B2T sur les ouvrages de distribution d'énergie électrique (décret n° 82-167 du 16 février 1982 complété par l'arrêté du 17 janvier 1989 et modifié par l'arrêté du 19 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1989 portant approbation d'un recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique) applicable aux travaux aériens (TST BT AER couvrant réseaux, branchements aéro-souterrains AER BRT et éclairage public AER EP) et au raccordement des émergences (TST BT EME) ;
- une autorisation de conduite en sécurité d'une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP) (articles R. 4323-31 et R. 4323-55 du code du travail et recommandation R386M de la CNAMTS).

S'il y a nécessité de réaliser des travaux en hauteur à l'aide d'échelles ou grimpettes, l'employeur doit assurer au salarié une formation à l'utilisation de ces équipements (articles R. 4323-1 à R. 4323-3 et R. 4323-104 et R. 4323-106 du code du travail).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 133 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 055
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/11/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35825

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24673/>